

Evaluation d'impacts sur la santé : L'exemple de la toile de l'urbanisme favorable à la santé du SCoT Mâconnais Sud Bourgogne

 Aménagement du territoire

Mots clés

EIS urbanisme

Dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 4 (PRSE4) porté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, l'AUDAB a réalisé deux Evaluations d'Impacts sur la Santé (EIS) de type « flash », portant sur des démarches de SCoT ou de PLUi. Dans ce cadre, l'AUDAB a ainsi développé une représentation graphique de type toile, permettant d'évaluer d'un seul regard la prise en compte des objectifs de l'urbanisme favorables à la santé dans ces documents d'urbanisme. [résumé éditeur]

 Mise à jour de cette page :
10/04/2024

[Ressources pour comprendre et transmettre](#)

Format :
[Étude \(rapport / thèse ...\)](#)

 **Année :**
2024

 **Editeur :**
Agence d'urbanisme
Besançon centre
Franche-Comté

Consulter l'étude

<https://www.audab.org/actualite/les-evaluations-d-impacts-sur-la-sante-eis-flash>